

Conseil communautaire du 27 février 2009 Classun

Présents (40) :

Mrs et Mmes Cabé Robert, Boudey Véronique, Laborde Michel, Bézineau Bernard, Puchieu Jean Jacques , Baqué Michel, Beyrière Christine, Lagrave Xavier, Leblond Jean Claude, Heuille Philippe, Lalanne Joël, Boulin Thierry, Gaïotti Jacques, Dehez Gérard, Grémiaux Jean Claude, Biarnès Thierry, Brèthes Daniel , Labarbe Jean Louis, Barrouillet Corinne, Lalanne Jean Michel, Larrieu Marcel, Lafenêtre Jean, Courrèges Francine, Léon Jean, Marcato André, Raineson Nathalie, Fabères Nadine, Carrère Christian, Saint Germain Dominique, Lasserre Monique, Doreilh Jean Paul, Lion Stéphane, Lalanne Aline, Darrieutort Michel, Barros Jean Michel, Daugreilh Marie Line, Delcher Laurent, Terrain Benoît, Laborde Benoît, Darracq Annie.

Absents représentés : Labadie Jean Jacques par Boudey Véronique ; Gachie Florence par Puchieu Jean Jacques ; Bernard Michel par Brèthes Daniel ; Baquié André par Marcato André ; Dimbernat Yves par Lasserre Monique ; Michel Alain par Daugreilh Marie Line ; Marque Michel par Delcher Laurent

Absent non représenté : Brèthes Michel

M. le Maire de Classun accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue dans sa commune.

Le compte rendu de la séance du 10 février 2009 est approuvé à l'unanimité.

M. le Président passe à l'ordre du jour :

1^o) Budget principal de la Communauté de communes du Canton d'Aire sur l'Adour : vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. le Président (également Président de la communauté de communes du Canton d'Adour aujourd'hui fusionnée) présente le compte administratif 2008 du budget principal de la Communauté de communes du Canton d'Aire sur l'Adour .

La section de fonctionnement se solde par un excédent de 295 028.04 euros (4 116 310.02 € de recettes pour 3 821 281.04 € de dépenses).

La section d'investissement se solde par un excédent de 19 587.62 € (1 324 637.11€ de dépenses pour 1 344 224.73 € de recettes).

L'excédent global 2008 est donc de 314 615.66 €.

Le besoin de financement en reste à réaliser est de 25 900.76 € (28 000 € de recettes pour 53 900 € de dépenses).

Le résultat disponible au 31 décembre 2008 est donc de 288 714.90 €.

Il convient de pondérer ce résultat par le fait que la communauté de communes a bénéficié d'un acompte de 150 000 euros pour une subvention du Conseil général des Landes finançant des travaux qui ne sont pas encore entrepris à l'EHPAD.

Cette somme sera affectée au programme d'extension et de rénovation de l'établissement et sera visée lors du BP 2009 sur le budget annexe spécialement ouvert pour l'EHPAD.

Cela ramène le résultat disponible au 31 décembre 2008 à 138 714 euros, montant qui reste supérieur aux résultats des exercices précédents.

A) Section de fonctionnement

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement hors écritures d'ordre sont relativement stables (+2.07%) par rapport à l'exercice précédent.

Toutes les dépenses de fonctionnement inhérentes au service des déchets n'ont pas été réalisées au 31/12/2008.

Il reste à acquitter :

- le dernier trimestre 2008 de traitement d'ordures ménagères, soit 54 871 euros.
- la dernière campagne de broyage des déchets verts, soit 6 519 euros
- le dernier trimestre 2008 de conditionnement des recyclables, soit 10 100 euros
- autres factures du service déchets (carburant, fournitures...) soit 80 193 euros.

Ce montant de 151 683 euros sera en partie couvert par des recettes à percevoir en 2009.

Il s'agit de la vente de matériaux recyclables : 16 824 euros.

L'augmentation des chapitres 61 et 62 (services extérieurs et autres services extérieurs) est imputable à l'exercice de deux compétences : la gestion des déchets et l'entretien de la voirie communautaire.

Recettes

Les recettes réelles progressent de 2.75% (+110 322 €), cela s'explique :

- par une augmentation du taux de TEOM qui est passé de 8% en 2007 à 9% en 2008, dans l'objectif de faire assumer une part plus significative des dépenses du service déchets par la taxe. Cela génère une augmentation de produit de 106 651 €.
- Le produit de la TPU représente 41 % des recettes de fonctionnement
- par un montant de recettes nettement supérieur aux prévisions budgétaires en matière de vente de matériaux et d'aides Eco-emballages (+ 29 859 € par rapport à 2007). Cet excédent de recettes correspond à des reliquats au titre de l'exercice 2007
- par des recettes non prévues en matière de taxe professionnelle :
 - 10 477 € du fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle
 - 30 635 € de rôles supplémentaires de produit TP.

Il convient de noter une baisse des dotations de l'Etat de 6%, soit 59 629 €.

B) Section d'investissement

Les opérations suivantes ont justifié l'essentiel de l'effort d'investissement en 2008 :

- le programme de voirie a été plus conséquent que les années précédentes (594 527 € au titre du programme 2008)
- acquisitions de bâtiments : ancien atelier de M.Bonnet (101 745 € frais compris), Gare d'Aire sur l'Adour (65 627 € frais compris), et anciens locaux de la subdivision de l'Équipement d'Aire pour les services administratifs de la collectivité (127 000 € frais compris).

La section d'investissement 2008 est impactée par l'encaissement d'une subvention de 150 000 euros attribué pour la restructuration de l'EHPAD. Cela constitue une avance puisque les dépenses de ce programme ne sont pas encore engagées.

L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 169 000 euros pour financer l'acquisition de la gare d'Aire (acte signé fin 2007) et l'atelier de M. Bonnet.

Durant la période 2001/2008, les charges de remboursement (hors EHPAD) ont baissé de 61%. Consécutivement aux emprunts contractés pour les acquisitions précitées, les charges d'annuités augmentent jusqu'en 2013.

Sous la présidence de M. Grémiaux, premier Vice-Président, le Président Robert Cabé quittant la séance, le compte administratif 2008 de la communauté de communes du Canton d'Aire sur l'Adour est approuvé à l'unanimité (39 voix).

Approbation du compte de gestion 2008 :

Le compte de gestion 2008, conforme au compte administratif 2008 est également approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2008 :

Le Conseil communautaire, décide d'affecter le résultat, comme suit, compte tenu que celui-ci doit couvrir en priorité le besoins de financement de la section d'investissement :

Excédent de fonctionnement au 31/12/2008	295 028.04
Affectation en réserves section d'investissement	295 028.04
résultat d'investissement reporté	19 587.62

2°) Budget annexe ZAC de Peyres de la communauté de communes du canton d'Aire sur l'Adour : vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. le Président présente le compte administratif 2008 du budget annexe ZAC de Peyres.

L'exercice budgétaire laisse apparaître un déficit global 2008 de 38 384 euros.

L'excédent en reste à réaliser est de 93 634 €.

Le résultat disponible au 31 décembre 2008 est donc de 55 250 €.

L'exercice 2008 n'a pas été aussi dynamique en matière de ventes de terrains que 2007 (qui fut un très bon millésime). De fait, l'excédent dégagé tenant compte des restes à réaliser est moindre que l'année dernière.

Section de fonctionnement

L'exercice 2008 est marqué par l'opération VEFA Sarrade qui a débuté en novembre 2008 et s'achèvera en mars 2009 (ce qui explique l'importance des écritures en reste à réaliser)
Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par le produit de la vente du bâtiment de Sarrade. Le produit de vente des terrains est nettement inférieur à celui réalisé en 2006 et 2007.

Section d'investissement

Le remboursement du capital de la dette est important en 2008 : il est gonflé par le remboursement d'un emprunt court terme contracté en 2006 (211 000 euros).
Outre les acomptes de subvention versés pour la réalisation de la 4^{ème} tranche de viabilisation, les recettes sont constituées par la reprise de l'important excédent réalisé en 2007 et le recours à un emprunt court terme de 3 ans pour financer la tranche 4.

Sous la présidence de M. Grémiaux, premier Vice-Président, le Président Robert Cabé quittant la séance, le compte administratif 2008 est approuvé à l'unanimité (39 voix).

Approbation du compte de gestion 2008 :

Le compte de gestion 2008 est également approuvé à l'unanimité.

3°) Budget annexe immeuble Barbe de la communauté de communes du canton d'Aire sur l'Adour : vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. le Président présente le compte administratif 2008 du budget annexe immeuble Barbe.
La section de fonctionnement se solde par un besoin en financement de 2 569.90 euros (7 255.12 euros de recettes pour 9 825.02 euros de dépenses).

La section d'investissement se solde par un excédent de 2 570 euros (46 601.83 euros de recettes pour 44 031.83 euros de dépenses).

L'excédent global 2008 est donc de 0.10 euros.

Le budget annexe Barbe est soldé au 31 décembre 2008. Il a duré 3 ans, le temps de porter une opération immobilière commerciale relativement complexe à Eugénie les Bains.
Comme convenu, cette opération a été entièrement autofinancée, sans incidence sur le budget principal.

Sous la présidence de M. Grémiaux, premier Vice-Président, le Président Robert Cabé quittant la séance, le compte administratif 2008 est approuvé à l'unanimité (39 voix).

Approbation du compte de gestion 2008 :

Le compte de gestion 2008 est également approuvé à l'unanimité.

4°) Budget annexe zone d'activités de Champagne de la communauté de communes du canton d'Aire sur l'Adour :

vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. le Président présente le compte administratif 2008 du budget annexe zone de Champagne .
La section de fonctionnement se solde par un besoin en financement de 22 879 euros (166 952 euros de recettes pour 189 831 euros de dépenses).

La section d'investissement se solde un besoin en financement de 50 223 euros (pas de recettes pour 50 223 euros d'opération d'ordre).

Le budget Champagne est provisoirement déficitaire de 73 102 dans l'attente de la vente imminente de la parcelle restant à vendre (Mondial Affaires). Un premier terrain a été vendu à l'entreprise Flexiloc.

Sous la présidence de M. Grémiaux, premier Vice-Président, le Président Robert Cabé quittant la séance, le compte administratif 2008 est approuvé à l'unanimité (39 voix).

Approbation du compte de gestion 2008 :

Le compte de gestion 2008 est également approuvé à l'unanimité.

5°) Budget annexe zone d'activités des Arrats de la communauté de communes du canton d'Aire sur l'Adour :

vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

La section de fonctionnement se solde par un équilibre à 351 223 euros. La section d'investissement se solde un besoin en financement de 843 euros (350 380 de recettes pour 351 223 euros de dépenses).

Sous la présidence de M. Grémiaux, premier Vice-Président, le Président Robert Cabé quittant la séance, le compte administratif 2008 est approuvé à l'unanimité (39 voix).

Approbation du compte de gestion 2008 :

Le compte de gestion 2008 est également approuvé à l'unanimité.

6°) Budget principal de la communauté de communes du Bas Adour Gersois :

vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. Grémiaux, premier Vice-Président (Ex-Président de la communauté de communes du Bas Adour Gersois aujourd'hui fusionnée) présente le compte administratif 2008 du budget principal de la communauté de communes du Bas Adour Gersois.

La section de fonctionnement se solde par un excédent de 195 696.30 euros (468 696.78 euros de recettes pour 273 000.48 euros de dépenses).

La section d'investissement se solde un besoin en financement de 170 200.06 euros (193 193.74 de recettes pour 363 393.80 euros de dépenses).

La communauté du Bas Adour Gersois dégage un excédent global de 25 496.24 euros après avoir entièrement soldé sa dette voirie.

En effet, l'excédent dégagé en 2007, 147 141.74 euros, a permis d'assumer le remboursement de la dette voirie.

M. Grémiaux s'étant retiré et sous la présidence de M.Cabé, le compte administratif 2008 de la communauté de communes du Bas Adour Gersois est approuvé à l'unanimité (39 voix).

7°) Budget annexe SPANC de la communauté de communes du Bas Adour Gersois :

vote du compte administratif 2008 ; vote du compte de gestion 2008

Sur la base de documents envoyés aux membres du Conseil communautaire, M. Grémiaux, premier Vice-Président (Ex-Président de la communauté de communes du Bas Adour Gersois aujourd'hui fusionnée) présente le compte administratif 2008 du budget annexe SPANC de la communauté de communes du Bas Adour Gersois.

La section d'exploitation se solde par un équilibre à 30 310 euros
 La section d'investissement n'a pas fait l'objet d'opérations budgétaires.
 Le budget annexe SPANC a été soldé au 31 décembre 2008 avant le transfert de la compétence aux cinq communes du Bas Adour Gersois.

M. Grémiaux s'étant retiré et sous la présidence de M.Cabé, le compte administratif 2008 du budget annexe SPANC de la communauté de communes du Bas Adour Gersois est approuvé à l'unanimité (39 voix).

8°) Etat de la situation financière et de la dette globale de la nouvelle communauté de communes d'Aire sur l'Adour

Résultats consolidés des deux communautés de communes fusionnés.

Tenant compte des restes à réaliser pour la communauté de communes du canton d'Aire sur l'Adour, les disponibilités budgétaires transférées à la nouvelle communauté de communes sont les suivantes :

	Disponible au 31/12/2008
Communauté de communes du Bas Adour Gersois	25 496 euros
C. de communes du canton d'Aire sur l'Adour	288 714 euros
Total disponible au 31/12/2009	314 210 euros

Evolution de la dette de la nouvelle communauté de communes (hors EHPAD) :

	Dette en capital au 1^{er} janvier	annuités
2009	551 233	76 746
2010	496 942	79 034
2011	397 586	79 034
2012	377 965	79 034
2013	315 456	67 556
2014	259 813	67 556
2015	202 840	29 229
2016	182 352	29 229

9°) Taxe professionnelle unique :

Examen des transferts des charges inhérents à la compétence voirie

M. Larrieu, deuxième vice président en charge de la voirie dresse une présentation détaillée du mode de calcul définissant le montant prévisionnel des attributions de compensation établi pour chaque commune.

Tenant compte des nouveaux transferts de charges voirie, les montants prévisionnels de l'attribution de compensation au 1^{er} janvier 2009 sont proposés comme suit :

communes	Attribution de compensation 2003	Attribution de compensation 2007	Attribution de compensation 2009
Aire sur l'Adour	+ 1 415 420	+ 1 361 941	+ 1 233 947
Arblade le Bas	- 2 011	- 6 011	- 10 786
Bahus Soubiran	+ 492	- 3 872	- 10 200
Barcelonne du Gers	+ 160 351	+ 146 578	+ 121 264
Bernède	- 2 848	- 6 554	- 11 107
Buanes	- 1 327	- 5 459	- 11 374
Classun	- 308	- 3 840	- 9 255
Duhort Bachen	- 2 551	- 11 997	- 25 217
Eugénie les Bains	+ 79 346	+ 75 466	+ 67 170
Gée Rivière	- 881	- 2 115	- 4 372
Latrille	- 1 435	- 3 834	- 7 786
Renung	+ 1 245	- 6 648	- 27 726
Saint Agnet	+ 44 006	+ 41 358	+ 36 880
Saint Loubouer	+ 16 241	+ 13 329	+ 10 856
Sarron	- 797	- 2 040	- 6 188
Vergoignan	+ 4 022	+ 1 362	- 2 592
Vielle Tursan	- 3 559	- 7 767	- 15 609

L'attribution de compensation pour les communes baisse mais en retour les communes factureront à la communauté de communes les prestations de balayage et de fauchage réalisées en régies.

10°) Création de deux budgets annexes pour l'opération « Pôle senior »

Comme proposé dans le cadre des orientations budgétaires, M. le Président propose la création de deux budgets annexes afin de retracer les inscriptions budgétaires relatives à l'opération « Pôle senior » :

- un budget annexe retraçant la restructuration de l'EHPAD avec création d'une unité Alzheimer
- un deuxième budget annexe retraçant la création d'une résidence pour personnes âgées dépendantes avec salle d'animation.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.